

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 AVRIL 2012



Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

Délibération N°  
Date de convocation : 29 mars 2012  
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille douze, le 11 avril 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes d'Élincourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Etaient présents (69 titulaires et 6 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévillevillers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Cattillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

Maryse BASQUIN  
Dominique BEAUDUIN  
Yvon VISSE(S)  
Marcel WAXIN  
Jean-Félix MACAREZ  
Hubert DEJARDIN  
Jean-Marie COUTURIER  
Gérard DEVAUX  
Lionel BASIN  
Jacques OLIVIER  
Paul SOUPLY  
Michel LEDUC  
Gérard LENOBLE  
Jacques LESNE  
Peggy SZOPA  
Thierry WALEMME  
Philippe DUCROUX  
Dominique LAMOURET  
Liliane ADAM  
Brigitte PRUVOT(S)  
Gérard BEZIN  
Didier BONIFACE  
Gérard BOURY  
Guy BRICOUT  
Maryline GODIN  
Jean-Pierre MAILLIARD  
Christiane MARANDE  
Anne-Sophie MERY-DUEZ  
Martine THUILLIEZ(S)  
Liliane RICHOMME  
Alain RIQUET  
Sandrine TRIOUX  
Serge WARWICK

Jacques ARPIN(S)  
Gérard TAISNE  
Gilles PELLETIER  
Pierre LAUDE  
Bernard PLET  
Jean WECXSTEEN  
Bertrand LEFEBVRE  
Jean-Louis CAUDRELIER  
Bernard LECOLIER  
Charles BLANGIS  
Sylvie DECRESSIONIERE  
Mickaëlle LEGRAND  
Bruno MANNEL  
Cécile MERCIER  
Annie DORLOT(S)  
Isabelle PIERARD  
Serge SIMEON  
Marc DUFRENNE  
Michèle BRULANT  
Jacques LERICHE  
Marc PLATEAU  
Pascal COQUELLE  
Michel HENNEQUART  
Pierre LEBLON  
Michel GOUVART(S)  
Hubert LEFEVRE  
Jacky DUMINY  
Daniel BLAIRON  
Augustine NOIRMAIN  
Jean-Pierre RICHEZ  
Daniel CATTIAUX  
Véronique NICAISE  
Jean-Raymond WATTIEZ

Henri QUONIOU  
Jean-Marc DOSIERE  
Jean-Paul CAILLIEZ  
Marie-Hélène DUEZ  
Daniel FIEVET  
André-Marie FORRIERE



Membre excusé (5) : Didier MARECHALLE, Bernard VERMEIL, Serge LEULIETTE, Aimé BLEUSE, Stéphane JUMEAUX.

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

**Objet : CONVENTIONS DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA VILLE DE CAUDRY**

Monsieur le Président expose que la ville de Caudry, dans le cadre de son programme de rénovation urbaine, a lancé des marchés relatifs à :

- La requalification des espaces publics du quartier Maupassant
- L'aménagement du Bois Thierry
- L'aménagement de la Promenade Sud

Ces 3 marchés comportent un volet éclairage public, compétence communautaire. Compte-tenu de la nécessaire coordination des travaux, il convient que l'ensemble des travaux relève d'une seule maîtrise d'ouvrage, celle de la Ville de Caudry.

Il est donc proposé, conformément à l'ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004, de signer 3 conventions de co-maîtrise d'ouvrage pour permettre le financement des travaux d'éclairage public à hauteur de :

- La requalification des espaces publics du quartier Maupassant : 196 469,50€
- L'aménagement du Bois Thierry : 65 300,26€
- L'aménagement de la Promenade Sud : 57 332,40€

Soit un total de 319 092,16€.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur ces signatures.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 17 avril 2012 et de la publication  
le ..... avril 2012

Pour expédition conforme  
Caudry, le 17 avril 2012

Vu,

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis



Gérard DEVAUX



Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis



Gérard DEVAUX

**IMPORTANT**

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

